

**MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

**CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR LE RECRUTEMENT DE
PERSONNELS DE CATÉGORIE C**

ANNÉE 2026

—
ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Durée : 3 h 00 – Coefficient : 2

—
Résolution de cas pratiques permettant de vérifier l'aptitude du candidat à présenter les éléments d'un dossier et pouvant comporter la réponse à des questions sur ce dossier, la rédaction d'une synthèse de documents et, le cas échéant, l'élaboration d'un support de communication.

—
Toute note inférieure à 5/20 est éliminatoire.

—
Recommandations importantes

Le candidat trouvera au verso la manière de servir la copie dédiée.

Les copies doivent être totalement anonymes et ne comporter aucun élément d'identification tels que nom, prénom, signature, paraphe, localisation, initiales, numéro ou toute autre indication, même fictive, étrangère au traitement du sujet.

Il devra obligatoirement se conformer aux directives données.

SUJET

Les candidates et les candidats peuvent avoir à leur disposition sur la table de concours le matériel d'écriture, une règle, un correcteur, des surligneurs, un compas et le matériel spécifique ci-après.

Les matériels autorisés sont les suivants :

- *les calculatrices non programmables sans mémoire alphanumérique ;*
- *les calculatrices avec mémoire alphanumérique et/ou avec écran graphique qui disposent d'une fonctionnalité « mode examen ».*

TRAVAIL À EFFECTUER

PARTIE 1

1. Quelles sont les principales évolutions des ventes de livres en 2024 et comment les éditeurs ont-ils adapté leur production de nouveautés ? Répondez en 15 lignes au maximum
2. Quels sont les avantages et les risques identifiés par les professionnels du livre concernant l'usage de l'intelligence artificielle générative ? Répondez en 15 lignes au maximum.
3. En vous appuyant sur les données du Baromètre 2025 et les éléments de contexte du dossier, analysez l'évolution des pratiques d'achat et de lecture des Français ainsi que les défis majeurs auxquels le secteur de l'édition est confronté. Répondez en 15 lignes au maximum.
4. Exposez de façon structurée et en deux pages au maximum, dans une première partie, les mécanismes du modèle traditionnel entre régulation et dynamisme, puis dans une seconde partie, les nouveaux défis structurels et technologiques du secteur de l'industrie du livre.

PARTIE 2

Vous allez participer à une présentation relative à l'économie du livre en France auprès de plusieurs libraires de votre département.

Pour débiter cette réunion, on vous demande de réaliser un projet de document visuel, d'une page au maximum, qui synthétise les informations majeures sur l'économie du livre en France en 4 thématiques :

- l'évolution du marché
- La répartition du prix du livre ;
- la jeunesse et la littérature ;
- les défis et régulations du marché.

Ce document peut comporter des icônes, des textes brefs, des graphiques et des images pour illustrer, ainsi que des chiffres-clés facile à comprendre de manière à transmettre les principales informations.

Pour ce faire, vous avez à votre disposition uniquement le fonds documentaire.

Liste des documents

- Document n° 1** Extraits de la synthèse du rapport d'activité – L'édition en perspective 2024 / 2025 – Syndicat national de l'édition (SNE) – 26/09/2025 (1 page)
- Document n° 2** Extrait du communiqué de presse – Après une année 2024 difficile, une légère résilience des librairies en 2025. Bilan de l'activité et palmarès 2025 – Syndicat de la librairie française – 09/01/2026 (1 page)
- Document n° 3** Article – L'édition jeunesse en France : un marché florissant en 2025 – Site Maison Édition – 22/12/2025 (1 page)
- Document n° 4** Extrait du Guide pratique de la chaîne du livre – Centre régional du livre de Lorraine – 2008 (2 pages)
- Document n° 5** Extraits d'article – Le prix unique du livre plus de 40 ans après la loi Lang – Site Vie Publique – 20/03/2026 (3 pages)
- Document n° 6** Extraits du diaporama – Le marché du livre d'occasion – Étude Sofia/Ministère de la Culture – 04/2023 (2 pages)
- Document n° 7** Infographie – Baromètre 2025 : Les Français et la lecture – Centre National du Livre / IPSOS – 08/04/2025 (2 pages)
- Document n° 8** Podcast – Une économie du livre : l'autoédition – Nicole VULSER, RadioFrance – 04/03/2025 (2 pages)
- Document n° 9** Extraits d'article – L'Avenir de l'Édition Face à l'IA : Enjeux et Défis – Steven SOAREZ, site Vision Startups – 22/07/2025 (1 page)

Le fonds documentaire comporte 15 pages.

Extraits de la synthèse du rapport d'activité – L'édition en perspective 2024 / 2025 – Syndicat national de l'édition (SNE) – 26/09/2025

[...]

L'activité de l'édition de livres a ralenti en 2024 avec une baisse en valeur de 1,5 % et de 3,1 % en volume. Avec un chiffre d'affaires des éditeurs de 2,9 milliards d'euros, l'édition se maintient à un niveau légèrement supérieur à 2019. En revanche le nombre d'exemplaires vendus – 426 millions en 2024 – passe pour la première fois en deçà des 435 millions d'exemplaires prépandémie. La baisse de chiffres d'affaires concerne l'ensemble des segments éditoriaux, à l'exception notable de la littérature au sens large, et aussi bien le marché français que les exportations de livres et cessions de droits de traduction.

La baisse du nombre de nouveautés s'est poursuivie en 2024 confirmant une tendance de fond : en référence au pic de 2019 et ses 44 660 titres, les 36 232 nouveautés de 2024 marquent une décroissance de 19 %. Dans un marché tendu, la régulation de la production répond à la nécessité de maintenir les marges d'exploitation. L'étude biennale sur les achats de papier par les éditeurs corrobore ce constat. Les volumes achetés en 2023 sont inférieurs de 15 % à ceux de 2013. À noter, sur la même période, la quasi-disparition des achats de papiers non certifiés qui ne pèsent plus que 1 % du total contre 12 % en 2013. Preuve que les éditeurs se sont emparés des enjeux environnementaux bien avant l'entrée en vigueur du règlement européen sur la déforestation.

Les indicateurs sont également orientés à la baisse pour l'activité internationale des éditeurs. Avec 14 265 cessions de droits de traduction et de coéditions conclus en 2024, on constate une baisse de 2,6 % par rapport à 2023 : il devient parfois plus difficile de convaincre les éditeurs étrangers d'acheter nos œuvres dans un contexte géopolitique tendu. La tendance est identique pour les exportations, qui reculent de 1,2 % à 694 millions d'euros.

Les premiers mois de 2025 confirment, voire accentuent, l'ensemble des tendances observées en 2024 avec une baisse en valeur sur tous les segments à l'exception de la littérature qui continue de bénéficier du dynamisme de la romance.

Sans pouvoir en mesurer les impacts respectifs, cette érosion générale résulte d'une conjonction de facteurs défavorables : développement rapide du livre d'occasion, prolifération sur certaines plateformes des « faux livres » – contenus générés en masse et sans aucun contrôle éditorial par intelligence artificielle, réduction de la part individuelle du pass Culture, évolution préoccupante des pratiques de lecture, en particulier chez les jeunes. Le Syndicat national de l'édition poursuivra avec détermination son engagement sur l'ensemble de ces enjeux dans les mois et les années à venir.

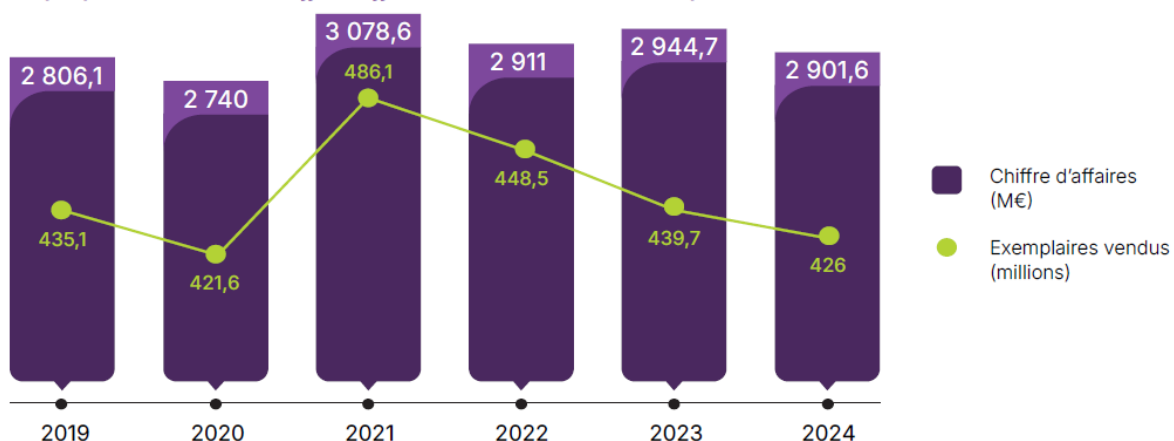
[...]

LÉGÈRE BAISSÉ DE L'ACTIVITÉ EN 2024

Le chiffre d'affaires des éditeurs est passé de 2 944,7 millions d'euros en 2023 à 2 901,6 millions d'euros en 2024, soit une baisse de 1,5 %. Le nombre d'exemplaires vendus est, lui, passé de 439,7 millions en 2023 à 426 millions en 2024, soit une baisse de 3,1 %. *(Graphique 1)*

Si l'on compare 2024 à 2019, année de « référence » prépandémie, le marché du livre est en croissance de 3,4 % en valeur mais en baisse de 2,1 % en volume.

Graphique 1 : Évolution du chiffre d'affaires des éditeurs et des exemplaires vendus



[...]

Extrait du communiqué de presse – Après une année 2024 difficile, une légère résilience des librairies en 2025. Bilan de l'activité et palmarès 2025 – Syndicat de la librairie française – 09/01/2026

Un début d'année compliqué, mais un effet de rattrapage sur le mois de décembre

Le chiffre d'affaires des librairies affiche, en 2025, une faible progression de 0,9% par rapport à 2024, si l'on considère l'ensemble des produits, et de 0,6% pour les seules ventes de livres. On notera toutefois que l'année se clôture positivement grâce à un très bon mois de décembre (+3,4% sur le livre et +5,4% sur le hors-livre¹) qui a rattrapé la faible activité du début de l'année.

Toutefois, cette moyenne en hausse de l'activité ne doit pas masquer des résultats contrastés. En effet, près du tiers des librairies du panel voient leur CA livre baisser de 5% ou plus.

Une baisse des ventes en volume compensée par la hausse des prix

Les ventes en volume sont en recul de 0,5% en moyenne. Ce sont les revalorisations des prix appliquées par les éditeurs (+1,1% en moyenne en 2025 et +2,2% sur le format poche) qui permettent aux librairies de rester dans le vert.

C'est à Paris et dans les petites villes que les librairies tirent leur épingle du jeu

On note que les librairies implantées dans les villes de moins de 10 000 habitants terminent l'année à +2% en CA (+1,3% sur le livre) et celles de l'agglomération parisienne atterrissent à +2,8% (+2,6% sur le livre). A contrario, les librairies des villes moyennes (entre 50 000 et 200 000 habitants) sont les seules à terminer l'année dans le rouge, avec -1,2% au global (-1,8% sur le livre).

Des inquiétudes pour les plus petites librairies

A l'issue de 2025, l'inquiétude demeure pour les plus petites librairies (CA livre inférieur à 300K€ par an). Ce sont en effet les seules à terminer l'année en négatif sur l'activité globale (-2,5%) et sur l'activité livre (-3,3%). La fragilité de ces librairies et leur marge de manœuvre réduite sont à surveiller. En outre, la répartition des hausses et des baisses dans ce groupe de CA renforce ce besoin de vigilance : 25% de ces librairies terminent l'année avec une baisse supérieure à 10%.

Les ventes aux collectivités et hors livre compensent la baisse de l'activité en magasin

Seule la bonne tenue des ventes aux collectivités (+4,9% au global et +5,1% sur le livre) permet aux librairies de terminer l'année en positif. On notera particulièrement l'importance des ventes de manuels scolaires qui ont connu une année florissante grâce aux nouveaux programmes (+26% sur le scolaire vendu aux collectivités). Les ventes aux collectivités sont ainsi passées en 2025 de 16,4% à 17,2% du CA livre.

Outre l'importance de ces ventes aux collectivités, soulignons que l'équilibre global de l'activité en 2025 est également porté par les bons résultats de l'activité hors-livre (+1,9% au global), qui a représenté 11,1% du CA des librairies du panel.

Une activité portée par le rayon littérature

L'activité 2025 a été portée par le rayon littérature, seul grand rayon en hausse (+4,3%), lui-même tiré vers le haut par des best-sellers et des « phénomènes de librairie », comme « *La Maison vide* » ou « *Mon vrai nom est Elisabeth* ». Les rayons Polar/SF sont également en hausse mais ceci est lié à une forte dépendance aux ouvrages de Freida McFadden.

On notera également que la bande dessinée et le manga souffrent d'une baisse importante de leurs ventes (-2,4% pour la catégorie avec -1% pour la famille BD et -7.7% pour la famille manga), malgré la parution en octobre d'un nouveau tome d'Astérix.

Les autres grandes catégories terminent toutes en baisse : -1,2% pour la jeunesse, -2,5% pour le pratique et -3,6% pour les sciences humaines. Autre rayon à avoir souffert : la romance (Romans d'amour, romans sentimentaux) qui termine à près de -3%.

A noter : La progression du CA poche en hausse de 2.6%, là où le CA grand format est en hausse de 0,2% seulement.

La diversité des ventes en librairie, un enjeu commercial et culturel

Les librairies du panel ont vendu plus de 565 000 références différentes au cours de l'année 2025. Ce chiffre donne la mesure de la diversité de l'offre en librairie comme ceux concernant la dispersion des ventes. En effet, les titres totalisant moins de 100 exemplaires vendus en un an sur l'ensemble du panel représentent 90% des références vendues en librairie, celles en un seul exemplaire plus de 25%. [...]

Article – L'édition jeunesse en France : un marché florissant en 2025 – Site Maison Édition – 22/12/2025

La jeunesse, locomotive de l'édition française

L'édition jeunesse est le segment le plus dynamique du marché du livre français. En 2025, elle représente environ 780 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit près de 25 % du marché total du livre. C'est un secteur en croissance continue, porté par le manga, la BD, les albums illustrés et le Young Adult. Plus qu'un marché, c'est un enjeu culturel majeur : les habitudes de lecture se forment dans l'enfance, et un enfant lecteur a toutes les chances de devenir un adulte lecteur.

La France est l'un des pays qui publie le plus de livres jeunesse au monde, avec environ 9 000 nouveautés par an. [...]

Les chiffres clés 2025

- CA du secteur jeunesse : ~780 M€ (+3 % vs 2024), en croissance continue depuis 10 ans
- Part du manga : environ 50 % du segment BD/manga, soit un poids considérable dans l'ensemble du marché jeunesse
- Nombre de titres publiés : ~9 000 nouveautés/an (hors manga)
- Le livre le plus vendu en jeunesse : toujours Le Petit Prince de Saint-Exupéry, avec 13 millions d'exemplaires vendus en France depuis 1946, traduit dans plus de 500 langues et dialectes
- Part de marché jeunesse : ~25 % du marché total du livre, premier segment devant la littérature générale

Les tendances 2025

Le marché de la jeunesse évolue rapidement, sous l'influence des réseaux sociaux, des adaptations audiovisuelles et des nouvelles pratiques culturelles des jeunes :

L'explosion du manga — Le manga représente à lui seul plus de 50 % des ventes de BD en France. One Piece, Jujutsu Kaisen, Spy x Family et Chainsaw Man dominent les classements. La France est le deuxième marché mondial du manga après le Japon, un fait remarquable qui témoigne de la passion des jeunes Français pour ce format.

Le retour de l'album illustré — Après des années de stagnation, l'album connaît un renouveau grâce à des illustrateurs innovants qui repoussent les limites du format. L'album n'est plus seulement destiné aux tout-petits : des albums pour adultes et pour adolescents connaissent un succès croissant.

Le Young Adult (YA) — Porté par BookTok et par les adaptations en séries (Netflix, Prime Video), le segment YA (15-25 ans) est le plus dynamique en fiction. Romance, fantasy, dystopie et thriller dominent ce marché en pleine expansion.

L'écoresponsabilité — Impression locale, papier certifié FSC, encres végétales, formats plus petits : les éditeurs jeunesse sont pionniers en matière d'écologie. Plusieurs maisons ont adopté des chartes environnementales ambitieuses.

Les livres audio pour enfants — Les audiolivres jeunesse connaissent une croissance spectaculaire, avec des productions soignées incluant musique, bruitage et narration par des comédiens professionnels.

[...]

Publier un livre jeunesse : les spécificités [...]

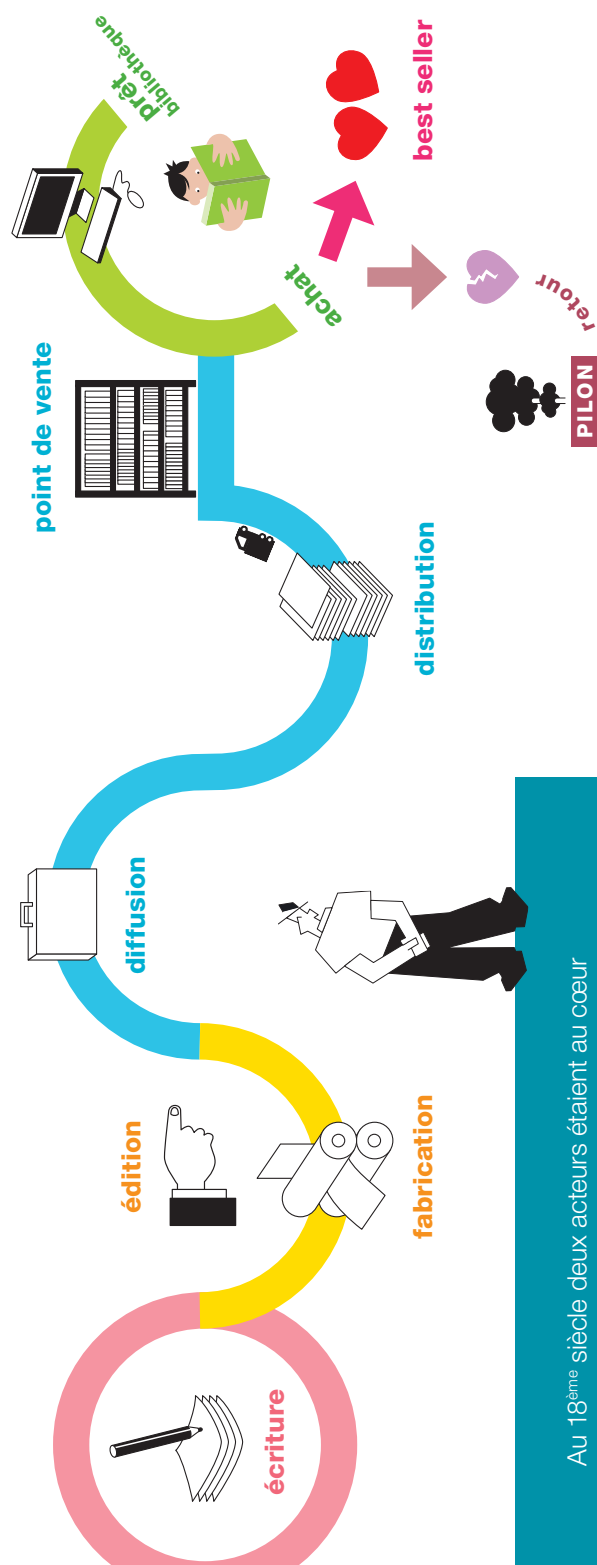
Les albums — [...] Le coût de fabrication d'un album (impression couleur, grand format) est plus élevé que pour un roman.

[...]

Les droits d'auteur — Similaires à l'édition adulte : 5 à 8 % pour les albums (partagés entre auteur et illustrateur), 8 à 12 % pour les romans. Les à-valoir sont généralement plus faibles qu'en littérature adulte.

Le rôle des prescripteurs — En jeunesse, les acheteurs (parents, enseignants, bibliothécaires) ne sont pas les lecteurs (les enfants). Ce double public impose une communication sur deux niveaux. [...]

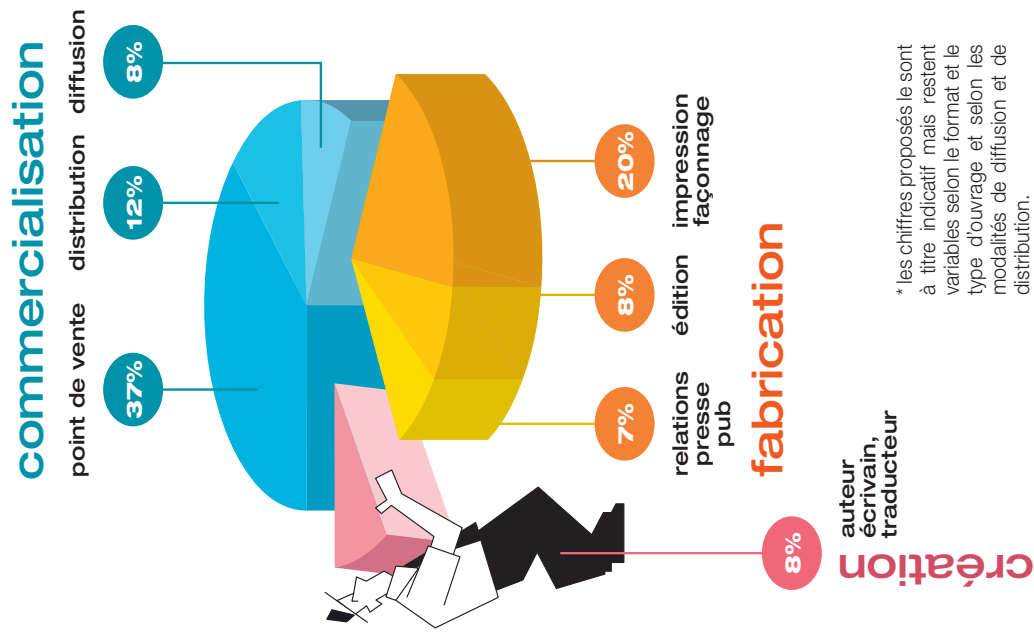
Extrait du Guide pratique de la chaîne du livre – Centre régional du livre de Lorraine – 2008



Au 18^{ème} siècle deux acteurs étaient au cœur de la conception d'un livre : l'auteur d'une part, l'imprimeur-libraire-éditeur de l'autre. Depuis plusieurs décennies, nous assistons à une multiplication des intermédiaires de l'auteur au libraire, en passant par l'attaché de presse, le diffuseur, sans oublier l'imprimeur, le graphiste, le bibliothécaire et parfois le typographe ou l'illustrateur. Des estimations laissent penser que le secteur du livre, au sens large, en France, représente 80 000 emplois salariés. C'est sans compter toute une économie qui découle et vit du livre (ex. tourisme culturel, manifestations littéraires) et la nuée de passionnés qui œuvrent bénévolement pour la promotion de la lecture et de l'écrit. Depuis toujours, cet univers fascine et chacun a le sentiment de bien connaître le livre et ses rouages, vivant avec l'objet au quotidien. Pour autant, la chaîne du livre est plus complexe qu'il n'y paraît et en perpétuelle évolution. Il ne suffit pas d'aimer lire et d'aimer les livres pour comprendre toutes les subtilités des métiers du livre. Ce guide a fait le choix d'une approche

académique de la chaîne du livre, l'abordant dans une déclinaison linéaire simple, de l'auteur au lecteur, l'articulant autour de 4 grands axes : **création, production, commercialisation et médiation**. Mais nous ne saurions négliger sa complexité et les compétences multiples de certains métiers, leurs évolutions passées et à venir. Et nous souhaitons mettre en avant le particularisme d'une chaîne à la fois culturelle et économique qui n'a de raison d'être que dans l'interprofession. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu donner la parole à des hommes et des femmes, pour montrer combien cette chaîne n'est pas seulement technique et financière. **Ecrivain, typographe, éditeur, diffuseur, libraire, bibliothécaire** ont accepté d'aborder en trois questions leurs métiers, et leurs réponses prouvent combien la passion est le moteur commun à tous.

répartition du prix d'un livre*



création

- 1 page 11
auteur écrivain, traducteur
- 2 page 17
illustrateur dessinateur
- 3 page 21
typographe, photographe, relieur

fabrication

- 4 page 29
éditeur
- 5 page 35
maquettiste graphiste
- 6 page 39
imprimeur façonneur

commercialisation

- 7 page 45
diffuseur
- 8 page 49
distributeur
- 9 page 51
point de vente libraire

médiation

- 10 page 59
bibliothécaires, organisateurs de manifestations, associations
- 11 page 65
lecteur

glossaire

Extraits d'article – Le prix unique du livre plus de 40 ans après la loi Lang – Site Vie Publique – 20/03/2026

Plus de 40 ans après la loi du 10 août 1981 (dite "loi Lang") sur le prix unique du livre, l'économie du livre est bouleversée par l'essor de la vente en ligne. Face aux plateformes numériques, ce système protecteur des librairies est-il menacé ?

Selon la loi du 10 août 1981, toute personne qui publie ou importe un livre est tenue de fixer pour ce livre un prix de vente au public (article 1er de la loi du 10 août 1981).

Cette réforme d'ampleur poursuivait trois objectifs :

- l'égalité des citoyens devant le livre ;
- le maintien d'un réseau décentralisé très dense de distribution, notamment dans les zones défavorisées ;
- le soutien au pluralisme dans la création et l'édition.

Mais, plus de 40 ans après la promulgation de cette loi, quel bilan en tirer dans un contexte de profondes mutations liées au développement du numérique et du commerce en ligne ?

La loi Lang : une égalité d'accès aux livres

La règle du prix unique de vente au public s'applique toute l'année, sur tout le territoire et à tous les détaillants : hypermarché, maison de la presse, grossiste, librairie traditionnelle ou en ligne.

La loi autorise une réduction limitée à 5 % du prix (carte de fidélité, par exemple). Ce prix, qui peut varier selon le type de livre, doit être indiqué sur l'ouvrage (ou un code pour certaines collections, Folio notamment). Des exceptions sont prévues, notamment une réduction de 9 % pour les ventes d'ouvrages aux collectivités locales, les établissements d'enseignement et de recherche, les syndicats et les bibliothèques. Des prix inférieurs au prix de vente au public sont autorisés sur les livres édités ou importés depuis plus de deux ans, et dont le dernier approvisionnement remonte à plus de six mois (article 5 de la loi Lang).

[...]

Plus de 40 ans après, quel bilan ?

Le système du prix unique du livre fait aujourd'hui l'unanimité chez les professionnels. La loi de 1981 constitue un "élément fédérateur qui fait consensus à tous les échelons" souligne l'historienne Patricia Sorel (Petite histoire de la librairie française, janvier 2021).

Le rapport Gaymard de 2009 dresse un bilan satisfaisant de la loi Lang qui a atteint ses objectifs sur :

- l'égalité d'accès des citoyens au livre ;
- la vitalité et la diversité de l'édition, avec notamment la création de nouvelles entreprises innovantes et réactives.

La réforme n'a pas entraîné d'inflation du prix du livre, contrairement aux craintes de ses opposants (la hausse de prix a été plus importante pour les autres biens et services).

Ainsi, l'auteur du rapport pointe surtout l'effet redistributif de la loi de 1981 en "augmentant le prix des plus gros succès et diminuant celui des livres plus confidentiels".

En 2023, la densité de la création littéraire et du réseau de librairies est toujours plus riche en France, pays qui compte le plus de librairies au monde par habitant avec environ 3 500 librairies indépendantes. D'ailleurs, ce modèle a été imité dans de nombreux pays (en 2018, 14 pays, principalement européens, ont instauré un prix unique du livre). [...]

Toutefois, la crise sanitaire et les fermetures des librairies en 2020 ont durement ébranlé le secteur : une baisse des ventes de 3,3 % par rapport à 2019. Malgré la situation sanitaire, le *click and collect* et les aides de l'État ont permis en général le maintien de l'activité des libraires, soutenus par les lecteurs. Le mois de mars 2021 a alors connu une augmentation des ventes sans précédent de 70,5 %, selon l'Observatoire de la librairie.

Depuis 2022, la vente de livres neufs est en repli. Si la loi Lang a permis la mise en place d'un équilibre subtil entre "la liberté, la concurrence, la protection et la diversité éditoriale", le système reste fragile et des adaptations sont nécessaires.

En 40 ans, plusieurs mesures ont permis de protéger la filière avec :

- le plafonnement des remises pour les collectivités et les bibliothèques (2003) ;
- l'élargissement du prix unique au livre numérique (2011) ;
- la loi de 2014 encadrant la vente d'ouvrages à distance ;
- le classement des librairies en commerces essentiels en février 2021.

Mais les abus et les contournements de la loi Lang sont récurrents par le biais notamment du *dumping* pratiqué par les plateformes de vente en ligne.

Les nouveaux défis de l'ère numérique

Ces 20 dernières années, la filière du livre a été confrontée aux mutations liées à l'explosion du numérique et du commerce en ligne. Bien que les ventes de livres numériques progressent, notamment avec l'arrivée de la liseuse sur le marché, la disparition annoncée du livre papier n'a pas eu lieu. Surtout, le prix du livre numérique est encadré au même titre que le livre papier depuis 2011.

En revanche, le e-commerce d'ouvrages menace l'équilibre instauré depuis 1981 pour différentes raisons. Les frais de port, d'abord. Avant 2023, de nombreuses librairies proposaient la livraison de commande, mais l'envoi avait un coût élevé (6,50 euros en moyenne). Dans le même temps, les frais d'envoi des plateformes de vente de livres en ligne, comme Amazon, étaient très faibles (un centime d'euro), afin de respecter l'interdiction d'expédition gratuite (loi du 8 juillet 2014).

"Contournement de la loi Lang", "remise déguisée", "concurrence déloyale"... les libraires se sont alors mobilisés à nouveau contre ces pratiques. Lors du deuxième confinement, les librairies ont bénéficié pendant deux mois du remboursement de leurs frais d'envoi, ce qui a permis une augmentation de leurs commandes (multipliées par 10). Mais, l'arrêt de cette aide fin 2020 a fait chuter les ventes.

Le président de la République, Emmanuel Macron, a pris fait et cause pour le prix unique pour tous, frais de port compris. La loi Darcos du 30 décembre 2021 visant à "instaurer une véritable équité entre les acteurs du commerce du livre" a mis fin à ce déséquilibre de la concurrence. Elle prévoit un montant fixe obligatoire pour les frais d'envoi des plateformes et libraires. Depuis le 7 octobre 2023 (date d'application de l'arrêté du 4 avril 2023), le tarif minimum de livraison d'un ou plusieurs livres neufs est de trois euros pour un montant inférieur à 35 euros. Au-delà de ce montant, la livraison ne doit pas être complètement gratuite. Le texte rend également obligatoire la distinction entre livres neufs et livres d'occasion sur les plateformes. Il s'agit de ne pas "laisser penser au public qu'un livre neuf peut être vendu à un prix différent de celui qui a été fixé par l'éditeur", ce qui constitue une source d'inquiétude pour les professionnels du secteur.

En effet, la confusion est parfois de mise sur internet. Dans une recommandation de juillet 2020 sur la commercialisation de livre à des prix supérieurs aux prix de vente au public, comme l'indique le médiateur du livre, le prix de vente des livres d'occasion "est librement fixé par les vendeurs, qui peuvent proposer un livre d'occasion à un prix supérieur au prix de vente au public" (usage en matière de livres anciens). En revanche, la pratique est illicite pour un livre neuf.

Le médiateur dénonce ici un autre sujet de crispation : le dropshipping. Les dropshippeurs sont des intermédiaires entre le fournisseur et l'acheteur qui s'appuient sur des plateformes connues (Amazon ou la FNAC par exemple) pour :

- proposer un livre neuf au prix public avec des frais de port élevés ;
- vendre un livre neuf en le présentant comme un livre d'occasion à un prix deux à trois fois supérieur au prix public.

"Il y a tromperie", souligne le médiateur. En 2017, une Charte relative au prix du livre, engageaient les sociétés de e-commerce signataires à mettre en place des mécanismes de détection et de sanctions des infractions à la loi du prix unique et à distinguer clairement les

livres neufs et ceux d'occasion. La loi Darcos a rendu obligatoire cette distinction pour les sites de vente d'ouvrages en ligne.

Après la mise en place d'un tarif minimum de livraison, Amazon a trouvé un nouveau moyen de contourner la loi. Depuis novembre 2024, la plateforme propose le retrait gratuit des livres dans des casiers automatisés ("lockers"). En 2025, le médiateur du livre a rendu deux avis opposés à cette pratique. Si la loi et le premier avis du 12 février 2025 reconnaissent la possibilité de livrer des ouvrages en points de retrait dans les magasins, "le retrait gratuit en casiers automatisés semble en effet de nature à rompre l'équilibre voulu par le législateur" affirme le médiateur dans l'avis du 27 mai 2025.

Pour Amazon, le retrait gratuit de livres dans 2 500 points de retrait est conforme à la loi Darcos et permet d'améliorer l'accès au livre sur tout le territoire, en particulier dans les petites villes et les zones rurales. Les représentants des libraires dénoncent le préjudice porté aux librairies qui avaient depuis l'application de la loi Darcos, gagné trois points de parts de marché, en particulier dans les villes moyennes et les petits bourgs.

Le rapport d'évaluation remis au Parlement en octobre 2025 pointe les effets bénéfiques de la tarification minimale des livraisons. "Elle a probablement stimulé les achats de livres neufs en magasin" pointe le document qui précise également que "la tarification minimale n'a ainsi aucun impact sur le déclin de la pratique d'achat de livres imprimés neufs en France et n'a pas évincé certaines catégories de la population, notamment les personnes défavorisées et les habitants des zones rurales."

Y a-t-il trop de livres ?

En 2024, des libraires français et belges ont décidé d'une "trêve contre la surproduction de livres". Citée par l'Ademe, l'opération, reconduite en 2025, vise à "alerter sur le flux incessant de sorties littéraires, qui épuise autant l'environnement que les professionnels du secteur".

Un collectif d'éditeurs et de libraires évoquait déjà, dans deux appels publiés dans Le Monde du 14 mai 2020, la surproduction de livres, trop souvent retournés dans un délai très court et mis au pilon. Avec plus de 250 nouveaux livres par jour, les libraires "passent plus de temps à vider et remplir des cartons qu'à choisir, conseiller et vendre des livres." Ce système oblige les éditeurs à augmenter le nombre de titres pour ne pas disparaître des librairies et précarise de fait les auteurs. Cette vision à court terme favorise les best-sellers au détriment des ouvrages à faible tirage et des nouveaux auteurs.

Face à ce constat, ce collectif demandait une remise à plat du système-livre et une adaptation de la loi Lang avec en particulier :

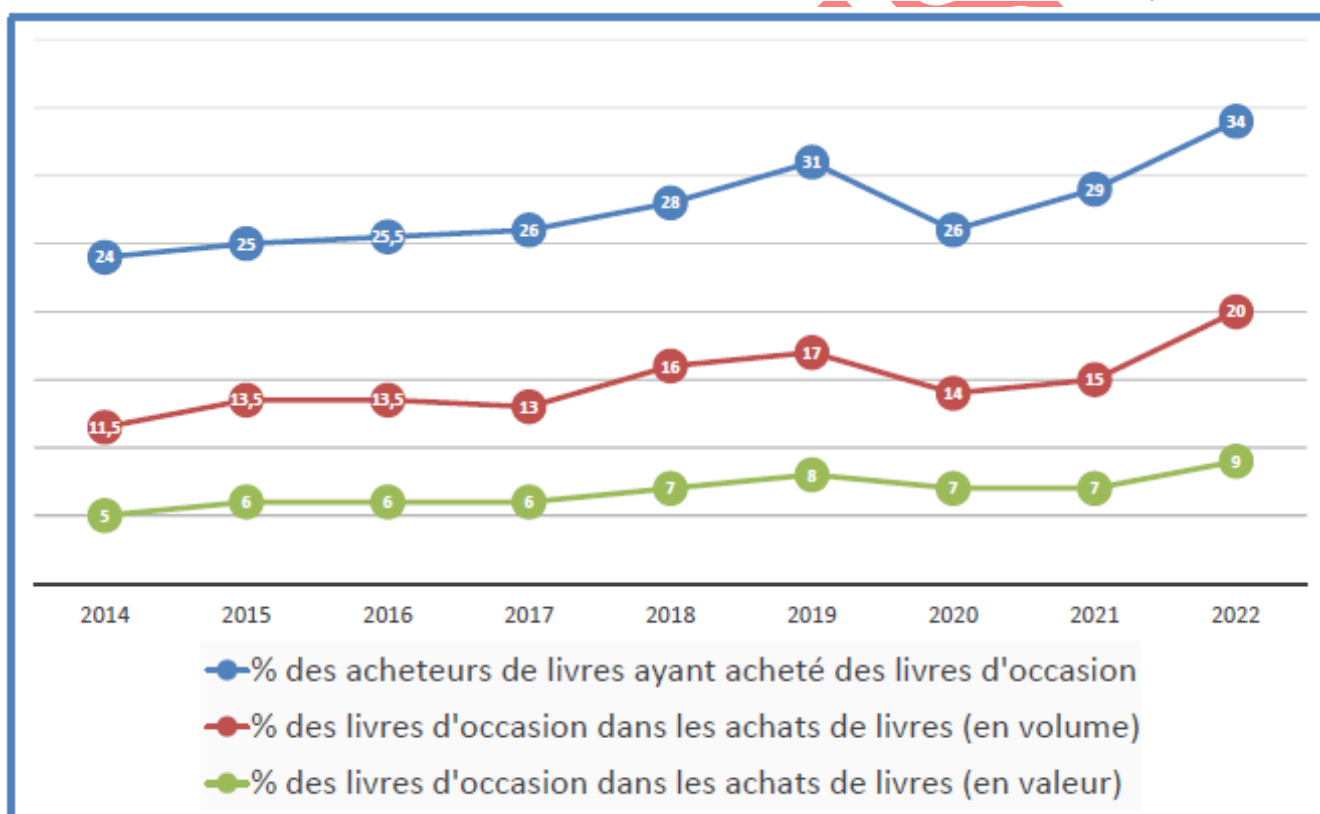
- . une taxe sur le pilon, destinée à un fonds de rémunération des auteurs en dédicace ;
- . la suppression du rabais de 5 à 9 % aux particuliers et aux collectivités.

Extraits du diaporama – Le marché du livre d'occasion – Étude Sofia/Ministère de la Culture – 04/2023

[...]

CHIFFRES 2022

- **9 millions d'acheteurs de livres d'occasion**
 ⇒ 34% des acheteurs de livres
 ⇒ +11% en 5 ans
- **80 millions de livres d'occasion achetés**
 ⇒ 20% du marché du livre (en volume)
 ⇒ +38% en 5 ans
- **350 M€ de chiffre d'affaires pour le livre d'occasion**
 ⇒ 9% du marché de l'édition (en valeur)
 ⇒ +49% en 5 ans



- **53% des acheteurs de livres papier achètent de l'occasion**
 = **28% des Français de 15 ans et plus**
 - 44% achètent de l'occasion et du neuf
 - 9% achètent uniquement de l'occasion
- **Le profil des acheteurs de livres d'occasion** est similaire à celui des acheteurs de livres neufs: majoritairement féminin, entre 35 et 45 ans, CSP+ avec enfants

[...]

- **La part des « gros » lecteurs** est plus importante chez les acheteurs de neuf et d'occasion (51 %), que chez les acheteurs exclusifs d'occasion (42%) ou exclusifs de livres neufs (34%).
- **Principale motivation** : faire des économies (76 % des acheteurs) = payer moins cher et/ou acheter davantage. La Préoccupation environnementale est en arrière plan. [...]
- Plus de la moitié des acheteurs d'occasion cherchent en **premier lieu des livres de seconde main**
- Les 2/3 des acheteurs d'occasion **comparent les prix des offres d'occasion disponibles**
- 48% des acheteurs d'occasion achètent souvent **un livre en seconde main alors qu'au départ ils avaient prévu de l'acheter neuf**
- 40% des acheteurs d'occasion **attendent qu'un livre soit disponible en seconde main pour l'acheter**

[...] **Lieux d'achat privilégiés**

- **Internet** cité par 60% des acheteurs d'occasion comme principal canal d'approvisionnement
- **Braderies, brocantes, bouquinistes** par 18 %
- **Librairies** par 6 %
- Parmi les plateformes : Vinted et Leboncoin sont les plus souvent citées comme sources d'approvisionnement et/ou de revente

[...]

Internet en 2022

- **1 livre neuf acheté sur 5**
- **1 livre d'occasion acheté sur 2**

=> Données collectées sur 6 plateformes de vente en ligne sur 7 mois

amazon

fnac.com

Vinted
L'application de mode de seconde main

leboncoin

momox

ebay

Infographie – Baromètre 2025 : Les Français et la lecture – Centre National du Livre / IPSOS – 08/04/2025

63% DES FRANÇAIS ONT LU AU MOINS 5 LIVRES au cours des 12 derniers mois
(↘ -6 vs 2023)



41% EXCLUSIFS PAPIER



21% PAPIER + NUMERIQUE



1% EXCLUSIFS NUMERIQUE

LA LECTURE DE LIVRES PAPIER DIMINUE



57% ont lu au moins 5 livres au cours des 12 derniers mois
(↘ -4 vs 2023)
(↘ -7 vs 2015)

EN 10 ANS, LA LECTURE DE LIVRES NUMÉRIQUES OU AUDIOS A PROGRESSÉ



15% livres numériques au moins 5 livres lus au cours des 12 derniers mois
(↗ +6 vs 2015)



32% livres audios ont déjà lu un livre audio
(↗ +2 vs 2023)
(↗ +14 vs 2017)

AU GLOBAL, LES ROMANS RESTENT LE GENRE LE PLUS LU

70% GLOBAL
(↘ -2 vs 2023)

LIVRES SUR L'HISTOIRE

46%



(↘ -3 vs 2023)

LIVRES PRATIQUES ARTS DE VIVRE ET LOISIRS

52%



(↘ -4 vs 2023)

ALBUMS DE BANDE DESSINÉE

43%



(↘ -5 vs 2023)

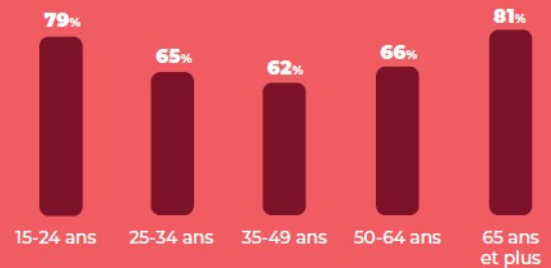
FOCUS ROMANS



59% Hommes



80% Femmes



FOCUS ALBUMS BD



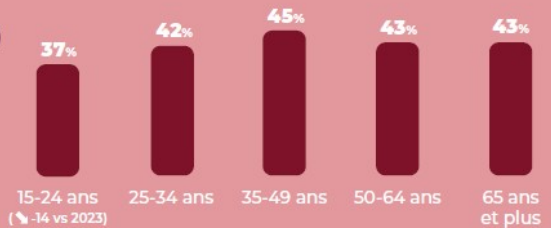
43% GLOBAL
(↘ -5 vs 2023)



46% Hommes



40% Femmes



FOCUS MANGAS/COMICS



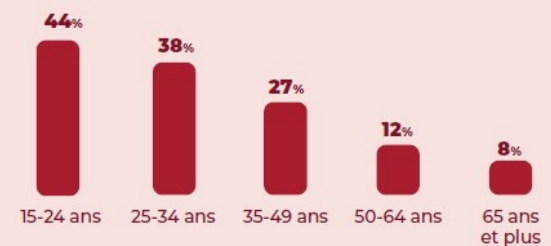
23% GLOBAL
(= vs 2023)



28% Hommes



18% Femmes



HOMMES



FEMMES



ALBUMS DE BANDE DESSINÉE
46%



LIVRES PRATIQUES, ARTS DE VIVRE ET LOISIRS
59%



LIVRES SUR L'HISTOIRE
46%



AUTRES GENRES DE ROMANS
47%



LIVRES PRATIQUES, ARTS DE VIVRE ET LOISIRS
44%



LIVRES SUR L'HISTOIRE
46%

LES BIBLIOTHÈQUES ET LES LIBRAIRIES GÉNÉRALISTES SONT MOINS SOLLICITÉES



EMPRUNT EN BIBLIOTHÈQUE

23%

(↓ -4 vs 2023)
(↓ -6 vs 2015)



ACHAT EN LIBRAIRIES GÉNÉRALISTES

66%

(↓ -7 vs 2023)



39%

(↑ +13 vs 2015)

LES MODES DE PRESCRIPTION POUR ACHETER OU LIRE UN LIVRE ÉVOLUENT



PRÉSENCE DU LIVRE OU DE L'AUTEUR SUR INTERNET



CONSEILS OU DISCUSSIONS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



VISIONNAGE D'UN LIVRE ADAPTÉ SUR UNE PLATEFORME

55%
des acheteurs

82%
des moins de 35 ans

47%
des lecteurs

70%
des moins de 35 ans

43%
des lecteurs

62%
des moins de 35 ans

L'ATTENTION DES LECTEURS EST RÉGULIÈREMENT DISTRAITE

27% des lecteurs font autre chose pendant qu'ils lisent des livres

53%
15-24 ans

42%
25-34 ans



ENVOYER DES MESSAGES

18%



ALLER SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

10%



REGARDER DES VIDÉOS

8%

LES FRANÇAIS SE TOURNENT ENCORE PLUS VERS DES ACTIVITÉS EN LIGNE PENDANT LEUR TEMPS LIBRE



92%
au global
(↑ +7 vs 2023)



100%
15-34 ans



93%
Hommes



91%
Femmes

LES FRANÇAIS CONSACRENT PRESQUE AUTANT DE TEMPS AUX ÉCRANS CHAQUE JOUR QU'À LIRE DES LIVRES CHAQUE SEMAINE



TEMPS MOYEN PASSÉ DEVANT UN ÉCRAN
(HORS LIVRE NUMÉRIQUE, HORS ACTIVITÉ SCOLAIRE OU PROFESSIONNELLE)

AU GLOBAL
23h27
PAR SEMAINE

15-24 ANS
35h16
PAR SEMAINE



TEMPS MOYEN PASSÉ À LIRE DES LIVRES
(DONT LIVRE NUMÉRIQUE)

3h40
PAR SEMAINE

3h18
PAR SEMAINE

Podcast – Une économie du livre : l’autoédition – Nicole VULSER, RadioFrance – 04/03/2025

N’importe qui peut s’improviser écrivain. Depuis une dizaine d’années, l’autoédition a pris un essor réel et modifié en profondeur le secteur de l’édition.

Ne nous y trompons pas : seule une poignée d’auteurs et surtout d’autrices réalisent d’exceptionnels succès de ventes, comme Agnès Martin-Lugand, Aurélie Valognes, Virginie Grimaldi ou Freida Mc Fadden. La dernière étude publiée en mars 2024 par le ministère de la Culture — intitulée “L’autoédition de livres francophones imprimés : un continent ignoré” — a de quoi doucher bien des ardeurs. Les auteurs autoédités ne vendent en moyenne que 22 exemplaires en livre imprimé — donc à leur famille et leurs amis proches — là où un ouvrage édité chez un éditeur classique atteint 1 458 exemplaires.

Qu’est-ce qui pousse les auteurs à recourir aux services des nombreuses plateformes d’autoédition ? Que ce soit la plus importante, celle d’Amazon : Kindle Direct Publishing (KDP), ou pour nommer d’autres très connues également : celle d’Apple ou encore Kobo Writing Life, mais aussi Bookelis, Coolibri, Books on Demand et Librinova. Charlotte Allibert, la directrice de Librinova, m’a assurée que tous les auteurs n’ont pas le même objectif. Certains veulent vendre beaucoup, d’autres espèrent être repérés par un éditeur classique, mais on trouve aussi ceux qui, sans aucune prétention littéraire, veulent publier un récit familial ou un recueil de poésie.

Un marché peu connu

Il existe bien peu d’études sur ce que représente ce marché, essentiellement parce que l’autoédition a longtemps été regardée avec la plus absolue condescendance comme étant le club des refusés des maisons d’édition traditionnelles. De plus, aucune estimation réelle du chiffre d’affaires de ce secteur ne peut être donnée puisque le numéro un, Amazon, se refuse à communiquer le moindre chiffre. La seule source provient donc du dépôt légal à la Bibliothèque nationale de France où l’on a recensé l’an dernier 21 300 ouvrages autoédités, sur les 85 200 livres déposés. Soit un ratio important de 25 %, contre 12 % seulement en 2012. L’autoédition a connu une embellie fulgurante pendant la pandémie : période pendant laquelle des milliers de gens ont occupé leur temps libre en écrivant un manuscrit qu’ils ont ensuite voulu partager.

Aujourd’hui, l’offre sur les plateformes se concentre sur plusieurs genres littéraires très précis : la fantasy, le fantastique, la science-fiction, la romance, les thrillers et enfin la fiction.

Le partage de la valeur entre auteurs et plateformes

L’autoédition est une prestation de services et non un contrat avec un éditeur. Le partage de la valeur semble a priori intéressant puisque les plateformes reversent aux auteurs jusqu’à 70 % du prix des ebooks vendus, en sachant que c’est l’auteur lui-même qui en fixe le prix. Pour les livres imprimés, Amazon assure reverser jusqu’à 60 % des recettes, mais l’auteur paie l’impression, en général plus de 4 euros par exemplaires. C’est parfois bien plus. Chez les éditeurs classiques, l’auteur touche en moyenne 10 % du prix de vente de chaque livre vendu, une fois remboursé son à-valoir, c’est-à-dire l’argent qu’il a touché en avance pour écrire son ouvrage.

Certains écrivains connus jugent qu’il est plus rentable pour eux de s’autoéditer, comme Joël Dicker — qui n’avait plus envie de travailler avec quiconque après le décès de son éditeur Bernard de Fallois — ou encore l’auteur de BD Riad Sattouf. D’autres gardent un système hybride, en jouant sur les deux tableaux.

Les difficultés majeures du secteur : la visibilité et la promotion

Chez Bookelis, Emilie Le Coguiéc, la directrice marketing, est très claire : "les deux problèmes majeurs tiennent à la visibilité des ouvrages et à leur promotion". Toutefois, les ventes en ligne ne décollent qu'à condition d'avoir des centaines de commentaires élogieux et aucun libraire ne vend un livre autoédité, ils sont tous déjà submergés par l'offre pléthorique des éditeurs traditionnels. Donc, toutes les plateformes proposent désormais une gamme de services extrêmement étoffée pour aider les auteurs à se professionnaliser. Cela passe par la correction du manuscrit, mais aussi la mise en page, l'illustration de la couverture, le recours à un coach littéraire, la promotion de l'ouvrage, la mise en place d'une campagne de promotion auprès des influenceurs... Des "kits" qui peuvent coûter plus de 2 500 euros alors que les recettes atteignent rarement le dixième d'un tel investissement.

Les risques d'un usage abusif de l'intelligence artificielle

C'est l'une des questions les plus abrasives aujourd'hui. Jusqu'à présent, Amazon a interdit la publication de plus de trois livres autoédités par le même auteur sur sa plateforme en 24 heures. Il n'est donc pas interdit d'utiliser l'IA, encore faut-il le signaler et expliquer où et comment cette IA générative est intervenue dans la fabrication du manuscrit. Le seul rempart imposé par Amazon est, je cite, "de ne pas créer une expérience décevante pour le lecteur". Une avalanche de textes d'un intérêt limité risque donc bien de noyer totalement l'offre proposée.

Extraits d'article – L'Avenir de l'Édition Face à l'IA : Enjeux et Défis – Steven SOAREZ, site Vision Startups – 22/07/2025

Imaginez un monde où les livres ne seraient plus écrits par des plumes humaines, mais par des algorithmes froids et implacables. Cette vision, à la fois fascinante et inquiétante, est au cœur d'un débat brûlant dans l'industrie éditoriale. Récemment, des auteurs renommés ont pris la parole pour défendre la créativité humaine face à l'essor fulgurant de l'intelligence artificielle (IA). Leur message ? L'IA doit rester un outil, non un remplaçant des voix humaines qui donnent vie aux récits.

L'Appel des Auteurs : Une Révolte Créative

L'industrie du livre traverse une période charnière. Avec l'émergence des outils d'IA capables de générer des textes, des résumés, voire des livres entiers, les auteurs s'inquiètent de voir leur métier menacé. [...]

Leur démarche ne se limite pas à une simple opposition technologique. Elle soulève des questions profondes sur l'éthique, les droits d'auteur et l'avenir du métier d'écrivain. [...]

Pourquoi les Auteurs S'Alarment-ils ?

L'IA, bien que révolutionnaire, pose des défis majeurs pour les créateurs. Les algorithmes modernes peuvent analyser des milliers de livres en quelques secondes, apprendre des styles d'écriture et produire des contenus qui imitent les auteurs humains. Mais cette prouesse technique a un coût. Selon les auteurs, leurs œuvres sont utilisées sans leur consentement pour entraîner ces modèles, une pratique qu'ils qualifient de **vol de propriété intellectuelle**. [...]

Les Revendications des Auteurs

Les écrivains ne rejettent pas l'IA en bloc. Ils reconnaissent son potentiel pour assister dans certaines tâches, comme l'analyse de données ou la correction de textes. Cependant, ils insistent sur des limites strictes pour préserver l'essence de la création littéraire. [...]

L'Impact sur l'Industrie Éditoriale

L'appel des auteurs met les éditeurs face à un dilemme. D'un côté, l'IA offre des opportunités économiques : réduction des coûts, accélération des processus de production et création de contenus à grande échelle. De l'autre, céder à la tentation de l'automatisation pourrait aliéner les créateurs et les lecteurs, qui valorisent l'authenticité des œuvres humaines.

Pour mieux comprendre les enjeux, examinons les impacts potentiels de l'IA sur différents aspects de l'édition :

| Aspect | Avantages de l'IA | Risques pour les Auteurs |
|------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Production de contenu | Rapidité, coût réduit | Remplacement des écrivains humains |
| Narration d'audiobooks | Voix synthétiques réalistes | Perte d'emplois pour les narrateurs |
| Édition et correction | Automatisation des tâches répétitives | Dévalorisation des métiers éditoriaux |

Ce tableau illustre le double tranchant de l'IA : elle peut optimiser les processus, mais au détriment des emplois et de l'authenticité. Les éditeurs doivent donc trouver un équilibre pour intégrer l'IA sans compromettre leur relation avec les auteurs et les lecteurs.

Un Combat Juridique et Culturel

Parallèlement à leur lettre ouverte, certains auteurs ont engagé des poursuites judiciaires contre des entreprises technologiques. Ils accusent ces dernières d'utiliser leurs œuvres sans autorisation pour entraîner des modèles d'IA. Bien que plusieurs de ces actions aient récemment été rejetées. [...]

Proposition de corrigé

Partie I

Question 1 : Quelles sont les principales évolutions des ventes de livres en 2024 et comment les éditeurs ont-ils adapté leur production de nouveautés ?

Corrigé : Le secteur de l'édition a connu un ralentissement en 2024, marqué par une baisse de 1,5 % de son chiffre d'affaires (2,9 milliards d'euros) et une chute plus marquée de 3,1 % des volumes vendus. Pour la première fois depuis la crise sanitaire, le nombre total d'exemplaires vendus (426 millions) est repassé sous le niveau de 2019.

Face à cette conjoncture difficile et à l'augmentation des coûts, les éditeurs ont adopté une stratégie de « sobriété éditoriale ». On observe une baisse importante du nombre de nouveautés : alors que le pic de 2019 comptait plus de 44 000 titres, l'année 2024 n'en dénombre que 36 232, soit une réduction de 19 %. Cette régulation volontaire de la production vise à éviter la surproduction et les invendus. Cette tendance est confirmée par la diminution des achats de papier, illustrant une gestion plus prudente de la chaîne du livre. Ainsi, la filière privilégie désormais la rentabilité de chaque titre publié plutôt que la multiplication de l'offre.

Question 2 : Quels sont les avantages et les risques identifiés par les professionnels du livre concernant l'usage de l'intelligence artificielle générative ?

Corrigé : L'intelligence artificielle générative représente un défi pour l'industrie de l'édition. D'un côté, elle offre des opportunités économiques, telles que la réduction des coûts de production, l'accélération des processus éditoriaux ou la création simplifiée de contenus à grande échelle. Elle permet aussi des innovations comme l'utilisation de voix synthétiques pour les audiobooks.

Cependant, les risques sont jugés inquiétants. Les auteurs dénoncent le « pillage » de leurs œuvres, utilisées sans autorisation pour entraîner les algorithmes, ce qui menace directement le droit d'auteur. Sur le plan professionnel, l'IA fait peser une menace de remplacement sur plusieurs métiers : les écrivains, les narrateurs, mais aussi les correcteurs. Le document souligne un risque de déshumanisation et de perte d'authenticité. Les éditeurs se retrouvent donc face à un dilemme : intégrer l'IA pour rester compétitifs sans pour autant modifier la relation qu'ils entretiennent avec les auteurs et le public.

Question 3 : En vous appuyant sur les données du Baromètre 2025 et les éléments de contexte du dossier, analysez l'évolution des pratiques d'achat et de lecture des Français ainsi que les défis majeurs auxquels le secteur de l'édition est confronté.

Corrigé : Le Baromètre 2025 révèle un marché du livre en mutation, marqué par une baisse des ventes de livres neufs, tombées à 426 millions d'exemplaires. Cette baisse profite au marché de l'occasion, qui séduit désormais 34 % des acheteurs pour des raisons principalement budgétaires. On observe également une concentration des ventes dans les domaines de la romance et du manga et un recul dans les secteurs des sciences humaines ou de la jeunesse (hors albums). Par ailleurs, l'essor de l'autoédition et l'apparition de « faux livres » générés par IA saturent l'offre éditoriale. Face à cette surproduction (250 nouveautés par jour), les professionnels souhaitent une régulation du secteur pour préserver la diversité culturelle et la rentabilité de la filière.

Enfin, le désengagement des jeunes lecteurs et la réduction du pass Culture ne favorisent pas le renouvellement du lectorat.

SUJET TEST

Question 4 : Exposez de façon structurée et en deux pages au maximum, dans une première partie, les mécanismes du modèle traditionnel entre régulation et dynamisme, puis dans une seconde partie, les nouveaux défis structurels et technologiques du secteur de l'industrie du livre.

Introduction

L'industrie du livre en France, qui a connu une baisse de 1,5 % de son chiffre d'affaires en 2024, reste majeure dans l'économie culturelle.

Cette filière qui emploie 80 000 salariés et dispose d'un réseau unique de 3 500 librairies indépendantes doit aujourd'hui protéger son modèle historique et s'adapter à divers bouleversements.

Comment le secteur du livre parvient-il à maintenir son équilibre face à la concurrence numérique et aux enjeux de l'intelligence artificielle ? Nous analyserons d'abord les mécanismes de protection et les atouts de cette économie, avant d'examiner les nouveaux défis structurels et technologiques qui imposent une mutation du secteur.

I. Un modèle traditionnel soutenu par la régulation et le dynamisme sectoriel

La force du livre en France repose sur un cadre législatif protecteur et sur la vitalité de segments spécifiques qui tirent la croissance.

A. La protection du réseau physique par la régulation par l'Etat

Depuis plus de 40 ans, la loi Lang de 1981 sur le prix unique du livre constitue une égalité d'accès sur tout le territoire. Ce système empêche une concurrence destructrice sur les prix et permet le maintien d'un réseau de librairies extrêmement dense. Face à l'essor du e-commerce, l'État a renforcé ce dispositif avec la loi Darcos de 2021, instaurant un tarif minimum de livraison de 3 euros pour les commandes inférieures à 35 euros. Cette mesure vise à rétablir une équité entre les libraires de proximité et les géants du numérique comme Amazon.

B. Le dynamisme de la littérature et du secteur jeunesse

Malgré une baisse globale des volumes, certains segments affichent un fort dynamisme. La littérature « au sens large » est le seul domaine à ne pas subir de baisse de chiffre d'affaires en 2024. En 2025, le rayon littérature progresse de 4,3 %, porté par des best-sellers. Parallèlement, l'édition jeunesse s'impose comme la « locomotive » de la filière, représentant 25 % du marché total avec un chiffre d'affaires de 780 millions d'euros. Ce secteur est porté par l'explosion du manga, dont la France est le deuxième marché mondial après le Japon, et par le segment « Young Adult » stimulé par les réseaux sociaux comme BookTok.

II. Les nouveaux défis : mutations des usages et révolution technologique

L'équilibre de la filière est toutefois menacé par l'évolution des pratiques de consommation et l'intelligence artificielle.

A. L'évolution des pratiques : entre marché de l'occasion et surproduction

Le comportement des lecteurs a radicalement changé . Le marché du livre d'occasion connaît une croissance fulgurante, représentant désormais 20 % du marché en volume. 34 % des acheteurs de livres ont recours à la seconde main, principalement pour des raisons économiques. En parallèle, les professionnels s'inquiètent d'une surproduction : avec plus de 250 nouveautés par jour. Cette saturation mène trop souvent à la destruction des invendus poussant certains acteurs à réclamer une « trêve » pour favoriser une « sobriété éditoriale » déjà visible par la baisse de 19 % des nouveautés depuis 2019.

B. Le défi de l'intelligence artificielle et de l'autoédition

L'intelligence artificielle générative bouleverse la chaîne de création. Si elle offre des opportunités de réduction des coûts et d'automatisation, elle fait peser des risques majeurs : remplacement des auteurs, perte d'emplois pour les narrateurs d'audiobooks et dévalorisation des métiers éditoriaux. Les auteurs dénoncent également le « pillage » de leurs œuvres pour entraîner ces modèles. Enfin, l'autoédition, bien que favorisant de nouvelles oeuvres (25 % du dépôt légal), contribue à la saturation de l'offre avec une visibilité très réduite pour la majorité des titres (22 exemplaires vendus en moyenne).

Conclusion

L'industrie du livre reste un secteur dynamique grâce au cadre législatif protecteur et à l'essor du secteur de la jeunesse. Cependant, l'érosion des ventes de livres neufs au profit de l'occasion et les incertitudes liées à l'IA conduit à s'interroger sur l'avenir de ce marché. L'enjeu futur réside dans la capacité des éditeurs et des libraires à préserver la création humaine tout en intégrant les outils technologiques sans sacrifier la diversité culturelle qui fait la force du modèle français.

Partie II

Vous allez participer à une présentation relative à l'économie du livre en France auprès de plusieurs libraires de votre département.

Pour débiter cette réunion, on vous demande de réaliser un projet de document visuel, d'une page au maximum, qui synthétise les informations majeures sur l'économie du livre en France en 4 thématiques :

- l'évolution du marché
- La répartition du prix du livre ;
- la jeunesse et la littérature ;
- les défis et régulations du marché

Ce document peut comporter des icônes, des textes brefs, des graphiques et des images pour illustrer, ainsi que des chiffres-clés facile à comprendre de manière à transmettre les principales informations.

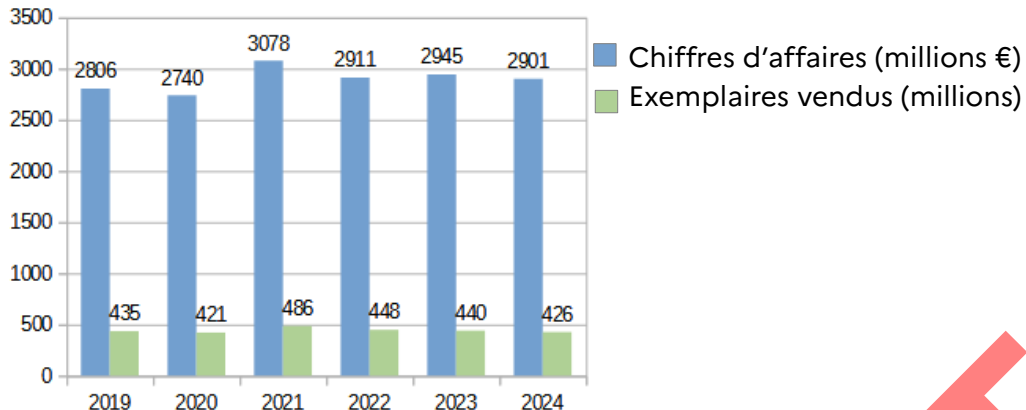
Pour ce faire, vous avez à votre disposition uniquement le fonds documentaire.

NB : Il s'agit ici d'une proposition de corrigé et que compte tenu de l'interdiction de l'utilisation de la couleur au concours les candidats pourront proposer des schémas simplifiés.

L'ÉCONOMIE DU LIVRE EN FRANCE (2024-2025)

1. ÉVOLUTION DU MARCHÉ : UN RALENTISSEMENT MARQUÉ

Exemple d'illustration avec un graphique à barres montrant l'évolution du chiffre d'affaires (en millions d'euros) et des exemplaires vendus (en millions) entre 2019 et 2024.

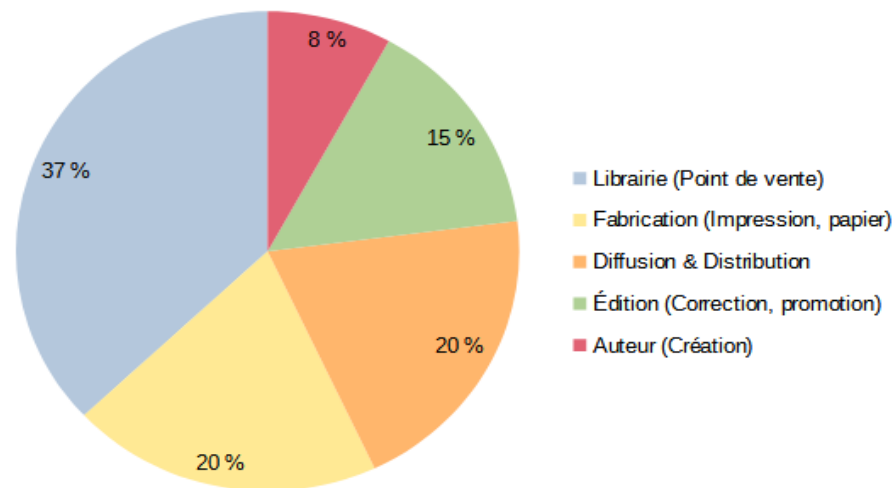


Régulation de l'offre : - 19 % de nouveautés depuis 2019 (36 232 titres en 2024) pour préserver les marges.

2. RÉPARTITION DU PRIX D'UN LIVRE NEUF

Illustration avec un diagramme circulaire ou « camembert » montrant la répartition moyenne du prix d'un livre.

Exemple de graphique :



3. LES LOCOMOTIVES : JEUNESSE & LITTÉRATURE

Image d'illustration

Édition jeunesse

1^{er} segment du marché (25 % du CA total, ~780 M€).

Image d'illustration

Phénomène Manga

50 % des ventes de BD

Image d'illustration

Littérature

Seul rayon en hausse (+4,3 % en 2025), porté par la romance.

4. DÉFIS ET RÉGULATIONS

Image d'illustration

Essor de l'occasion

Représente 20 % du marché en volume, 34 % des acheteurs y ont recours, d'abord pour faire des économies (76 %).

Image d'illustration

Défi environnemental

- 15 % des achats de papier en 10 ans et sont à 99 % certifiés.

Image d'illustration

Loi Darcos (2021)

Tarif minimal de livraison de 3 € pour les commandes < 35 € afin de protéger les 3 500 librairies indépendantes face aux plateformes.

Image d'illustration

Intelligence Artificielle

Menace de « faux livres » (contenus générés sans contrôle éditorial) sur les plateformes.